



BULLETIN MUNICIPAL

Conseil municipal du 25 février 2016

JMR/MCV

Nouveau!

Le site Internet de la commune étant ouvert, ce bulletin municipal est désormais téléchargeable sur le site www.commune-faramans.fr. Vous pouvez aussi le trouver à l'aide de votre moteur de recherche favori avec les termes : « Faramans Ain bulletin ».

En préambule :

Le maire, Gérard BROCHIER, accueille Carole RUEL qui a pris ses fonctions de secrétaire de mairie le 15 février dernier. Elle exerce à Faramans un emploi à mi-temps en parallèle avec la commune de Joyeux. Elle sera présente en mairie le lundi, le jeudi après-midi et le vendredi. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue dans la commune.

1. Comptes administratifs 2015 :

Le conseil municipal a validé à l'unanimité les comptes administratifs 2015 :

- **C.C.A.S. :**
Résultat de clôture avec un excédent de **3 884,70 €**
- **Assainissement :**
Exploitation : résultat de clôture avec un déficit de **11 576,39 €**.
Investissement : résultat de clôture avec un excédent de **26 015,78 €**.
Le solde d'exécution cumulé (2014 + 2015) s'élève à + 88 905,66 €.
- **Commune :**
Exploitation : résultat de clôture avec un excédent de **105 228,18 €**.
Investissement : résultat de clôture avec un excédent de **20 075,33 €**.
Le solde d'exécution cumulé (2014 + 2015) s'élève à + 555 818,54 €.

2. Travail des commissions :

- **Écoles :**

Le conseil d'école a eu lieu le 4 février à Faramans ; il a approuvé le P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sécurité), document officiel listant les risques encourus à l'école. Ce document doit être actualisé chaque année pour présenter toutes les garanties d'opérationnalité en cas de risque.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2016-2017 auront lieu le mardi 3 mai à partir de 16 h 30 dans les trois écoles du R.P.I.

Il est rappelé que pour la sécurité et le bien-être de tous, les T.A.P. et les trajets en car doivent se dérouler dans le respect des règles de bonne conduite et des personnes présentes.

- **Site Internet :**

Tous les habitants de la commune sont invités à consulter régulièrement le site Internet de la commune (www.commune-faramans.fr) afin de prendre connaissance des dernières informations publiées ou des manifestations à venir. À noter que 300 visites ont été comptabilisées lors du mois de janvier. Rappel : le site a été mis en service le 10 janvier 2016.

- **Temps d'activités périscolaires (T.A.P.) :**

Le conseil municipal a étudié les propositions des blasons élaborées par les enfants en fin d'année 2015. La forme définitive du blason sera connue courant mars. Ce blason sera notamment utilisé sur le site Internet et en en-tête du bulletin municipal.

- **Bâtiments :**

De nouveaux devis sont arrivés concernant la rénovation de l'ancien logement de l'institutrice. Ceux-ci seront examinés lors d'une prochaine réunion du conseil municipal consacrée spécifiquement à ce sujet.

3. C.C.P.A. (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain) :

- **Projet de fusion :**

Une rencontre s'est tenue le 4 février, en présence du Préfet de l'Ain, concernant le projet de fusion de la C.C.P.A. avec la Communauté de communes de la Vallée de l'Albarine et la Communauté de communes Rhône Chartreuse de Portes.

Monsieur le Préfet a pris note des arguments exposés par le président de la C.C.P.A. Jean-Louis GUYADER. Il a indiqué qu'il donnerait rapidement sa réponse sur l'avenir de la fusion.

- **Tourisme :**

Le transfert de compétences généré par la loi « NOTRe » (Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) rend obligatoire à compter du 1er janvier 2017 le transfert à la C.C.P.A. de la compétence « Promotion du tourisme ». Les offices de tourisme seraient les premiers concernés par ce transfert de compétences.

4. Questions diverses :

- **Ambroisie :**

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de l'ambroisie en Rhône-Alpes, un questionnaire spécifique sera rempli par les élus référents en la matière.

- **Nettoyage de printemps :**

Il aura lieu le dimanche 20 mars 2016 à partir de 9 heures. Il est organisé conjointement par la municipalité et la société de chasse. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette matinée.

5. Prochaines manifestations

- ✓ **L'Instant Théâtre** présente sa nouvelle pièce « Des vacances de rêve » les 4, 5, 11, 12 mars, et les 18 et 19 mars au profit des P'tites Frimousses.
- ✓ **Parcours des pompiers :** celui-ci aura lieu le samedi 30 avril au parc de Messimy à Charnoz. Les entraînements reprendront le samedi 02 avril sur le terrain de sport de Faramans. Cette année, ce sont les enfants nés entre 2001 et 2009 qui peuvent participer.

Renseignements et inscriptions auprès d'Hubert FOURNAND au 06 07 49 49 85.